

# MISE EN ŒUVRE DU RETOUR A L'ÉCOLE

## Ecole de SCHIRMECK

### 1) Quels principes seront mis en œuvre lors de ce retour à l'école ?

Les principes retenus pour cette réouverture sont :

- Pas d'accueil d'enfants présentant des symptômes
- Explication et rappel des gestes barrières
- Distanciation d'1 mètre entre chaque personne
- Lavage régulier des mains
- Port du masque pour les adultes
- Limitation des croisements de groupes d'élèves
- Aération et désinfection régulières

Le port du masque pour les enfants n'est pas obligatoire ; il serait tout de même souhaitable que votre enfant en porte un sur les trajets pour venir à l'école et en récréation.

Nous aurons besoin de votre aide pour rappeler à vos enfants la nécessité de la mise en œuvre de ces principes et de leur respect pour le bien de tous. Faire comprendre aux enfants que nous ne revenons pas dans les mêmes conditions qu'auparavant, que des règles d'hygiène très strictes seront à respecter, que les contacts physiques avec leurs camarades seront proscrits est essentiel pour faciliter ce retour.

### 2) Comment les élèves seront-ils accueillis ?

#### a) L'accueil

L'entrée et la sortie à l'école se fait dans un premier temps par la porte principale (côté maternelle du centre)

Pour les élèves des classes élémentaires, aucune entrée ne se fera par le passage de la maternelle. En fonction du nombre d'enfants accueillis, des entrées différentes et des créneaux horaires d'entrée et de sortie de l'école seront mis en place.

Un marquage au sol devant les portes permet de respecter les distances et d'éviter les regroupements. Seuls les élèves pénètrent dans le bâtiment.

Avant d'entrer dans le bâtiment, une prise de température sera effectuée par un personnel de l'école. Si la température indiquée est trop élevée, l'élève sera isolé dans une salle sous surveillance, les parents seront contactés pour venir récupérer leur enfant.

Selon son âge, l'élève rejoint seul ou par petits groupes sa classe, il se lave les mains et s'installe à sa place.

### **b) En classe.**

Les groupes constitués comprennent un maximum de 10 élèves au regard de l'espace disponible. Les tables sont placées pour permettre la distanciation de 1 mètre y compris lors des déplacements.

Des marquages au sol sont matérialisés pour les déplacements.

Les portes des salles de classe restent ouvertes tout au long de la journée pour éviter les points de contact. Les déplacements sont limités au sein de la classe.

L'accès aux affaires collectives est très limité et sujet à une désinfection.

Pour les activités sportives, seuls des parcours sportifs individuels sont mis en place.

Pour les activités d'arts, les élèves ont à disposition du matériel individuel jetable.

### **c) La circulation au sein du bâtiment.**

Toutes les portes intérieures restent ouvertes tout au long de la journée pour éviter les contacts.

Les portes anti-incendie sont désinfectées lors du passage des groupes.

Les portes d'entrée dans le bâtiment sont ouvertes durant les créneaux d'accueil puis désinfectées.

Les croisements de groupes d'élèves dans les couloirs sont limités par la mise en place de récréations échelonnées pour chaque groupe. Un seul groupe d'élèves est présent à la fois dans la cour de récréation.

Lors des déplacements collectifs, la distanciation est respectée.

### **d) La récréation**

Le temps de récréation commence et se termine par un lavage de mains.

Les enseignants veillent au respect des gestes barrières lors de ce temps de récréation.

Aucun jeu de contact et de ballon n'est toléré durant la récréation.

L'accès en nombre aux sanitaires est régulé en nombre.

### **e) Fin de la classe.**

La sortie collective du groupe s'effectue avec la distanciation nécessaire aux mêmes points prévus pour l'entrée à l'école.

Les salles de classes sont aérées et désinfectées.

### **f) Repas de midi**

Pour les élèves inscrits habituellement à la cantine, nous n'organisons pas de service de cantine mais ils peuvent apporter leur pique-nique et le repas est pris, selon la météo dans la cour de récréation ou dans la salle de classe sous la surveillance d'un adulte.

#### **g) Le périscolaire**

Pour le moment, il n'y a pas de mise en place de périscolaire. Une réouverture sera éventuellement envisageable par la suite.

### **4) Comment obtenir des informations ?**

#### **a) Informations concernant l'école**

La majorité des informations seront consultables sur le nouveau blog de l'école.

L'adresse du blog est : <http://www.ec-schirmeck.ac-strasbourg.fr/>

En cliquant sur l'onglet : « **Retour à l'école** » vous trouverez des informations régulièrement.

#### **b) Informations sanitaires**

Pour obtenir des informations et des conseils concernant la situation sanitaire, vous pouvez contacter

- le médecin scolaire : [Elisabeth.Viard@ac-strasbourg.fr](mailto:Elisabeth.Viard@ac-strasbourg.fr)
- notre infirmière scolaire de secteur : [roxane.fritsch@ac-strasbourg.fr](mailto:roxane.fritsch@ac-strasbourg.fr)

#### **c) L'école**

Nous restons également disponibles directement à l'école : 03 88 97 17 76

Notre psychologue scolaire Mme CARVALHO est également présente et joignable à l'adresse suivante : [rased.rothau@wanadoo.fr](mailto:rased.rothau@wanadoo.fr)

### **5) Quel est le rôle des parents ?**

Tout comme pour les enseignants et les personnels de l'école, votre rôle est essentiel pour la bonne mise en œuvre de ce retour.

Cela passe par :

- la sensibilisation de vos enfants aux gestes barrières à la maison.
- la prise de température avant de venir à l'école (inférieure à 37.5°C)
- le lavage des mains avant et au retour de l'école
- les cheveux longs attachés
- l'engagement à ne pas mettre à l'école un enfant qui présente des symptômes de COVID-19.

- l'appel à l'école si votre enfant présente une température supérieure à 37.5°C et des symptômes afin que nous puissions mettre en place des mesures de surveillance des camarades
- tout comme pour les achats réalisés en magasin, laisser le sac de votre enfant un certain temps avant de la manipuler

Pour que les gestes barrières puissent être réalisés dans les meilleures conditions, merci de fournir :

- une boîte de mouchoirs en papier (qui restera dans le sac de chaque élève)
- une bouteille d'eau personnelle
- un masque si vous souhaitez que votre enfant en porte un, dès lors que ceux-ci seront disponibles aisément à la vente.
- des activités personnelles pour les temps libres et les récréations (livres de jeux, livres de dessins, livres, BD, jeux individuels, etc...)

Il faudra veiller également à ce que, lors de chaque retour de l'élève à l'école, celui-ci ait à sa disposition tout le matériel nécessaire (trousse complète, règle, cahier, etc...) puisque qu'aucun prêt ne pourra être effectué.

#### **6) Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes à l'école ?**

Si un ou plusieurs symptômes sont détectés chez un élève, celui-ci sera isolé avec un masque dans une salle sous surveillance, ses parents seront appelés sans délai pour venir le chercher et aller consulter le médecin traitant.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis d'un médecin.

Si le test effectué par le médecin traitant se révélait positif, les autorités sanitaires seraient informées et mettraient en place avec la famille les dispositions nécessaires pour traiter cela.

La procédure est la même si les symptômes apparaissent chez un adulte présent au sein de l'école.

Fait à Schirmeck, le 06 mai 2020

Estelle GRANDADAM  
Directrice de l'école

Laurent BERTRAND  
Maire de Schirmeck

Philippe REMY  
Maire de Grandfontaine